



Ville de Saint-Avé



PROJET PEDAGOGIQUE DE BANASTERE

Service Petite Enfance Enfance Jeunesse



2019

SOMMAIRE

PARTIE I : LA DESCRIPTION DU SEJOUR

PARTIE II : LES INTENTIONS ET LES OBJECTIFS DU DIRECTEUR ET DE SON EQUIPE

1. Les valeurs partagées de l'équipe
2. Les orientations du projet éducatif
3. Le projet pédagogique
4. Public : enfants de 8-11 ans

PARTIE III : LES ACTIVITES DU LUNDI AU VENDREDI

PARTIE IV : L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

1. Généralités
2. Une journée type

PARTIE V : L'ORGANISATION DANS L'ESPACE

1. Organisation de l'arrivée
2. Organisation du retour

PARTIE VI : L'EQUIPE ADULTE

1. La directrice du séjour
2. Les animateurs
3. L'assistant sanitaire

PARTIE VII : LE CADRE ET LA LOI

PARTIE VIII : LES MODALITES D'EVALUATION (A.C.M, PROJET, EQUIPES...)

PARTIE IX : LE PROJET D'ANIMATION

PARTIE I : LA DESCRIPTION DU SEJOUR

Ce séjour est commun aux communes de Ploeren, Séné et Saint-Avé permettant ainsi à des enfants de différentes communes de se rencontrer.

// **Lieu** : « Maison Marie Marine Le Franc » à Banastère sur la commune de Sarzeau

Les enfants et les animateurs seront hébergés en structures dures ?

// **Nombre d'enfants** : 28

// **Le public** est composé d'enfants venant de différentes communes: Ploeren, Saint-Avé et Séné.

// **Encadrement** : 3 animateurs et une directrice

// **Période**

- du lundi 8 au vendredi 12 juillet 2019
- du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2019
- du lundi 22 au vendredi 26 juillet 2019

// **Infrastructure d'accueil** : Situé entre **la pointe de Penvins et la baie de la rivière de Pénerf, La Maison Marine donne directement sur la plage. Ce** centre d'accueil tout public de plain pied, comprend 31 chambres de 2 à 3 lits équipées de salle de bains et de salles d'activités le tout sur un terrain clos et arboré.

// **But** : Découvrir le bord de mer

// **Activités**

Nous avons opté pour un thème de séjour décalé « le phare Ouest » alliant la mer et l'ambiance western.

- **Les activités principales seront sportives et créatives** :
 - Sport nautique ; kayak paddle
 - Création de cerf-volant, permettant de découvrir l'environnement marin : le vent, les marées et les courants.
- Il y'aura également des activités autour des repères avec des jeux d'orientation, et de l'environnement avec la création d'une station météo propice à parler du climat en faisant des relevés journaliers.

PARTIE II : LES INTENTIONS ET LES OBJECTIFS DU DIRECTEUR ET DE SON EQUIPE

1. Les valeurs partagées de l'équipe

Nous souhaitons que les enfants s'amusez lors de leurs séjour à travers : le jeu, le plaisir, la bonne humeur, le bien-être la découverte et l'expérimentation dans un cadre sécurisant et permettant l'épanouissement et l'ouverture sur le monde dans le respect de soi, de l'environnement et des autres.

2. Les orientations du projet éducatif

Ainsi l'équipe d'animation a souhaité centré ses intentions éducatives sur 3 grands axes Pour former des individus libres, responsables et acteurs de leur vie qui sont :

- // Développer la socialisation par l'apprentissage de la vie en groupe et en collectivité.**
- // Favoriser le développement à l'autonomie** dans le respect des besoins de l'enfant et de la caractéristique de son âge.
- // Eduquer à la citoyenneté** Par l'introduction de situations démocratiques : notions de droits et de devoirs

3. Le projet pédagogique

PROJET EDUCATIF	PROJET PEDAGOGIQUE	PROJET D'ANIMATION
Développer la socialisation	<ul style="list-style-type: none">• S'ouvrir aux autres et au monde et développer son esprit critique• Stimuler l'épanouissement des enfants• Créer la cohésion du groupe et le vivre ensemble	<p>Stimuler les propositions des enfants sur les temps d'activité qu'ils peuvent animer pour le partager avec les autres.</p> <p>Vivre avec d'autres personnes dans leurs ressemblances mais aussi dans leurs différences.</p> <p>Favoriser la découverte la curiosité: En s'appuyant sur un nouvel environnement en dehors de la sphère familiale. En proposant des activités nouvelles et variées qui répondent à la variété des enfants. En s'appuyant sur les différents profils de l'équipe. En donnant envie par notre propre enthousiasme et en stimulant l'imaginaire des enfants.</p> <p>Valoriser l'enfant dans ce qu'il est, ses relations aux autres et ce qu'il fait.</p> <p>Transmettre la bonne humeur.</p> <p>S'amuser, avoir du plaisir, développer le bien être pour profiter du séjour.</p> <p>Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération Créer une identité commune avec un but commun</p> <p>Développer à travers les jeux le faire play: humilité, « un coup je gagne et un coup je perds »</p> <p>Favoriser l'échange et le partage dans la confiance, l'écoute et ne pas laisser sans réponse.</p> <p>être attentif à l'éventuelle exclusion d'un enfant</p> <p>Créer des règles communes de vie comme un cadre pour grandir en confiance et en sécurité.</p> <p>Vivre le collectif comme une somme d'individus qui s'enrichissent pour le bon fonctionnement de la collectivité.</p>

Favoriser le développement à l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> • Donner les moyens de faire seul sur tous les temps de la journée. • Responsabiliser et rendre acteur en permettant de • Développer les repères 	<p>Rendre accessible le matériel Prendre soin de son hygiène seul.</p> <p>Permettre l'expérimentation : laisser faire tout en étant accompagné.</p> <p>Mettre en place des petites missions</p> <p>Participer aux tâches quotidiennes avec la création d'un planning d'inscription aux tâches quotidiennes.</p> <p>Permettre aux enfants de choisir leurs activités et de proposer des jeux qu'ils peuvent eux même animer.</p> <p>En préparant seul leur sac de sortie à l'aide d'un outil créé par les animateurs le CLAISH</p> <p>Donner des horaires identiques</p> <p>Développer leur capacité à s'orienter et se repérer dans l'espace.</p>
Eduquer à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Eduquer à la citoyenneté par l'introduction de situations démocratiques. • Sensibiliser au respect de soi, des autres, des lieux et de l'environnement / « la liberté de chacun finit là où commence celle des autres » 	<p>Faire des réunions de concertation sur le programme des activités et le fonctionnement du séjour afin de prendre en compte l'avis des enfants: partager et proposer. Participer à l'élaboration du fonctionnement du séjour Créer une boîte à idées pour améliorer la vie quotidienne.</p> <p>Mettre en place les règles de vie du séjour non pas comme un cadre restrictif mais comme une limite à l'intérieure de laquelle on peut s'épanouir et développer le bien être en toute sécurité, dans le vivre ensemble et le respect de chacun et des lieux.</p> <p>Créer des repères communs dans le temps (déroulé d'une journée type) dans l'espace (création d'une signalétique) et dans le rôle des animateurs.</p> <p>Eduquer à la santé à travers l'effort physique, l'hygiène corporelle, l'équilibre alimentaire</p> <p>Utiliser les règles de politesse dans les échanges avec autrui.</p> <p>Maintenir les lieux de vie propres et en ordre</p> <p>Veiller à ne pas surconsommer notamment l'eau.</p> <p>Trier les déchets</p> <p>Respecter le rythme chronobiologique des enfants</p> <p>Aménager un espace avec les enfants où l'on est tranquille et où on ne fait rien, faire la sieste</p> <p>Développer l'écoute et l'entraide dans les activités</p>

4. Public : enfants de 8-11 ans

Les principales caractéristiques de cette tranche d'âge :

- /** ils sont en contact avec leur corps et plus agiles, ainsi les activités peuvent être plus compliquées,
- /** ils ont besoin de se dépenser, cependant le temps de repos est de 9 à 10 heures,
- /** ils sont capables de donner un avis personnel, de faire des choix et de raisonner de manière logique,
- /** ils accordent de l'importance à la notion de justice,
- /** ils ont besoin de partager, de collaborer, d'échanger (jeux collectifs, équipes...),
- /** ils ont confiance en l'adulte : c'est lui qui fait respecter les lois et les règles,
- /** apparition de la pudeur.

PARTIE III : LES ACTIVITES DU LUNDI AU VENDREDI

Les activités doivent être variées et multiples (mettre en commun des contenus pour proposer des activités variées), avec ou sans la présence d'intervenants extérieurs. Il est impératif qu'elles répondent aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

/// Les activités nautiques

Deux activités nautiques sont proposées sur deux jours :

- une activité paddle de 2 heures par groupe de 15 enfants
- et une activité kayak ou paddle géant également de deux heures.

Ces activités se déroulent sur la plage de Penvins à proximité du centre d'accueil. Le déplacement se fera en minibus.

/// L'activité cerf-volant

Cette activité se compose de deux temps : l'atelier fabrication et l'atelier envol. Il sera mené sur le terrain de la structure.

/// Activités sur le centre

Beaucoup d'activités sur le centre seront proposées par l'équipe d'animation: des tournois sportifs, des grands jeux, des veillées, ...

/// Activités en dehors du centre

Notre équipe d'animation pourra également proposer des activités sur la plage de Sarzeau par exemple avec des baignades (présence d'un Surveillant de Baignade diplômé dans l'équipe) ou tout simplement des jeux sur les sables !

PARTIE IV : L'ORGANISATION ET L'ANIMATION DE LA VIE QUOTIDIENNE

1. Généralités

Rôle et tâches	Tout le monde participe à la vie collective (accompagnés par les animateurs) en s'inscrivant sur différents postes proposés avec un roulement.
Règle de vie	avec enfant
Lieu de vie	Faire un plan du site (quoi et qui est où)
Rituel	Humeur du jour les animatrices ainsi que la directrice participe au jeu. (un plus pour la création du lien, on ne force pas les enfants qui ne veulent rien dire mais on demande à tout le monde de participer à ce temps) L'éveil corporel du matin La relaxation et détente avant d'aller se coucher Les relevés météo du matin pour être en lien avec son environnement.
Rangement des chambres	Vérification des chambres après le petit déjeuner avec un système de météo des chambres affiché sur les portes.
Inventaire	Lister le contenu de la valise plus ce que porte l'enfant plus la trousse de toilette Compléter en cas de manque Récupérer les bonbons des enfants en mettant le prénom de l'enfant et les redistribuer sur le temps du goûter. Récupération des médicaments et des feuilles de soin par l'assistant sanitaire.
Lavage	Planning des lavages
Hygiène	Une petite toilette le matin Une douche le soir
Les repas	«échange et discussion dans le calme « Etre attentif aux allergies (cf PAI) aux règles d'hygiène et au mode alimentaire en fonction des religions
Hygiène corporelle	Vérifier que les enfants changent de vêtement régulièrement et qu'ils se lavent
La gestion du linge	Organiser et prendre le temps le 1° jour Ranger dans des endroits appropriés Marquer les vêtements Veiller à l'intimité Gérer le linge sale (corbeille avec un logo par chambre) Récupérer les vêtements perdus et les redonner sur le temps de restauration. L'enfant choisit ses vêtements Si vêtement abimé mettre un mot pour prévenir les parents Valise = image du séjour
Activités	Proposition et inscription on peut ne rien faire (à voir en fonction de l'organisation des animateurs et de la directrice) Les activités doivent répondre aux profils des enfants. Profil sportif / manuel / culturel/ bricoleur.
Communication	Informers sur le séjour en amont au cour d'une réunion Pendant le séjour : créer un livre de bord pour chaque enfant à partager le jour du retour en fonction de la demande des parents. Les parents qui souhaitent avoir des nouvelles de leurs enfants au cours du séjour peuvent contacter la directrice du séjour au 06 73 30 29 32 de 16h30 à 18h00. Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche. Les téléphones portables ne sont pas acceptés sur ce séjour. Les jours de départ l'équipe prendra note des infos données par les parents. (carnet) Les affichages : le CLAESH (casquette, lunette, affaires de rechanges, imperméable, crème solaire, chaussure de sport et eau) et un tableau à cocher sur leur porte : comportement / rangement/hygiène + nuage/ soleil/ tonnerre Des noms de chambre

2. Une journée type

Les temps	Les actions
<p>8h00-9h00 Horaire variable en fonction des sorties avec prestataire</p>	<p><u>réveil</u> échelonné. Le début sera symbolisé par un soleil glissé sous la porte, la fin par une musique de réveil.</p> <p>Les enfants pourront s'habiller avant ou après leur petit déjeuner selon leur envie</p> <p><u>Petit déjeuner</u> salle de restauration ou dehors pour profiter des premiers rayons du soleil.</p> <p><u>Rôle des animateurs :</u></p> <p>1 animateur accompagne le levé</p> <p>1 animateur accueille les enfants dans le « dôme » puis les amène à la salle de restauration.</p> <p>1 animateur accompagne après le petit déjeuner les enfants dans la salle d'activité.</p> <p>Le déroulé se fait par rotation.</p> <p>Calme</p> <p>Important : moment de convivialité observer si tout le monde mange</p> <p>Mettre en place une activité calme pour ceux qui ont pris leur petit déjeuner: ex: réveil du corps, relevé météo</p> <p>Le plus important</p> <p>Dormir est un besoin et un plaisir</p> <p>Les enfants sont en vacances</p> <p>Tenir compte du rythme personnel de l'enfant</p> <p>L'activité ne prime sur la vie quotidienne</p>
<p>8H30-9H30</p>	<p>rangement toilette de chat</p>
<p>9H30-10H00</p>	<p>humeur du jour échange journée et temps en autonomie en salle d'activité rituel d'éveil corporel et de relevé météo.</p>
<p>10H00-12H00</p>	<p>Activités aux choix.</p> <p>Elles peuvent être sportives ou manuelles suivant les envies des enfants et le programme du séjour.</p> <p>Activités avec des prestataires extérieurs : sur site ou sur la plage de Penvins.</p>
<p>12H00-12h45</p>	<p>Repas précéder d'un retour au calme pour un repas serein et d'un lavage de main</p> <p>Sur ce temps les animateurs pourront être ensemble tout en intervenant si besoin est.</p> <p>PAS DE PRIVATION !!!!</p> <p><u>Le rôle de l'animateur :</u></p> <p>Vigilance aux allergies alimentaires et aux modes alimentaires liés à la religion de l'enfant.</p> <p>Veiller à ce que tout le monde mange et si ça n'est pas le cas questionné.</p>
<p>12h45-14H00</p>	<p>Débarrasser, nettoyer</p> <p><u>Temps calme</u></p> <p>Repos jeux de société</p> <p>Important</p> <p>Moment de repos aussi pour les animateurs (mais en différé) la surveillance est toujours de mise.</p> <p>Moment de coupure important dans la journée</p>
<p>14h00-16h00</p>	<p>Activité au choix ou sortie</p>
<p>16h00-16h30</p>	<p>Collation qu'on peut prendre aussi bien sur la structure d'accueil que sur la plage</p> <p>important permet de patienter jusqu'au repas ne le remplace pas, certains enfants n'ont pas pris de petit déjeuner</p> <p>Moment de retrouvaille et de repères</p>
<p>16h30-18h00</p>	<p>Temps libre et douche (Veiller à la t° de l'eau, surveiller poux, bobo, ongles , oreilles)</p>
<p>18h30 19h00</p>	<p>Temps de concertation sur le programme du lendemain</p> <p>Temps d'échange autour de la vie du séjour et des différents temps de la journée</p>

19h00-20h00	Repas
20h00-20h30	Se laver les dents et se mettre en pyjama Rôle de l'animateur : Vérifier la sécurité notamment à la température de l'eau (à revoir avec les enfants) Surveiller poux, bobos, ongles ... Préserver l'intimité
20h30	Veillée adaptée en fonction, de leur fatigue, de leurs envies... finissant par un temps de relaxation
22h00	Coucher Garantir à chacun un temps de sommeil suffisant. Les enfants peuvent lire discuter dans leur chambre jusqu'à 22h30 <u>Le rôle de l'animateur</u> : « être présent jusqu'à l'endormissement de tous » Prendre temps Etre calme et rassurant Faire un planning d'animateur de garde : dont le rôle en cas de besoin est d'aller voir s'il y'a du bruit rassurer, expliquer.

PARTIE V : L'ORGANISATION DANS L'ESPACE

1. Organisation de l'arrivée

- // Jeux de cohésion,
- // Jeux de connaissance,
- // Visite des lieux avec un mixe entre repère et règles de vie sous forme de jeu d'orientation (plus plan)
- // Répondre aux 5 peurs : Qui ? où ? quoi ? quand ? comment?
- // Faire évacuation incendie, voir PPMS
- // Faire l'inventaire.

2. Organisation du retour

- // Ranger correctement le linge dans les valises en se basant sur l'inventaire du début,
- // Communiquer avec les parents sur le séjour et le déroulement,
- // Echanger sur les problèmes rencontrés avec les enfants grâce au livre de bord.

PARTIE VI : L'ÉQUIPE ADULTE

L'équipe est composée conformément à la réglementation de la D.D.C.S. en tenant compte du nombre d'enfants accueillis

1. La directrice du séjour

Titulaire du BPJEPS (Brevet Professionnel Education Populaire et Sportive), Elle gère l'organisation. Elle est chargée du recrutement du personnel, de la rédaction du projet pédagogique, de la réservation des activités et de l'animation de son équipe. Elle est votre interlocutrice privilégiée.

Elle assurera le bon déroulement du séjour.

2. Les animateurs

Titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou en cours de titularisation, ils sont présents 24H/24 auprès de vos enfants. Ils assurent la préparation et l'encadrement des activités ainsi que le suivi de la vie quotidienne (toilette, gestion du linge, rangement, etc.).

Un des animateurs a une qualification de surveillante baignade.

L'une des animatrices assurera le rôle d'assistante sanitaire.

3. L'assistant sanitaire

Il prend connaissance des dossiers médicaux de vos enfants à leur arrivée et les suit tout au long de leur séjour. Il accompagne les enfants sous traitement, et gère les soins bénins, veille au rythme des enfants, etc. C'est lui qui vous prévient en cas de problème de santé.

PARTIE VII : LE CADRE ET LA LOI

1. Alcool, tabac et drogues interdits

A. L'alcool

Les jeunes ne sont pas autorisés à consommer de boisson alcoolisée (quelle que soit sa catégorie) durant le séjour. Il leur est de plus **strictement interdit d'introduire de l'alcool sur le séjour**. Les moins de 16 ans ne sont pas autorisés à se rendre dans un débit de boisson **sans être accompagnés d'un animateur**.

B. Le tabac : consommation strictement encadrée, limitée et découragée.

La consommation de tabac est tolérée uniquement de la part des **jeunes qui se déclarent fumeurs au début du séjour**. Le directeur du séjour est susceptible de **vérifier auprès des parents**.

L'équipe d'animation met en place un **“coin fumeur” où seuls les fumeurs ont le droit d'aller**.

Il est **interdit** à un jeune fumeur de **donner une cigarette à un jeune non-fumeur**.

C. La drogue

La drogue est formellement interdite. Pour tout cas de possession ou de consommation de drogue, les parents seront informés, ainsi qu'éventuellement les **autorités compétentes** (police ou gendarmerie). Le directeur peut également décider le **renvoi immédiat du jeune**, son rapatriement étant alors entièrement à la charge de la famille.

PARTIE VIII : LES MODALITES D'EVALUATION (A.C.M, PROJET, EQUIPES...)

La directrice de séjour rencontrera les animateurs individuellement et/ou collectivement et aussi régulièrement à titre informel.

L'évaluation n'est pas un jugement personnel, mais bien un bilan du travail effectué par l'animateur, un échange sur l'organisation du séjour, des relations avec toute l'équipe (dont la directrice), points sur les objectifs, l'évolution, et l'avenir de l'animatrice. Ces bilans se font à l'aide d'outils tels que la grille d'auto-évaluation.

L'évaluation permet également de clarifier et d'ajuster les objectifs, d'améliorer les actions et les moyens mis en œuvre

PARTIE IX : LE PROJET D'ANIMATION

Mettre du sens pas « du faire pour faire »

1. Rôle de l'animateur

L'animateur devra proposer des activités de loisirs dans le respect du projet pédagogique. Chaque activité est un moyen permettant d'atteindre des objectifs éducatifs.

L'animateur devra favoriser la curiosité de l'enfant et la découverte à travers les activités. Il aura à charge de permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs.

Il devra veiller au bien-être des enfants et sera à l'écoute de leurs attentes et de leurs questions.

L'animateur a un rôle éducatif et doit argumenter ses choix auprès du groupe d'enfants, mais aussi communiquer sur ses objectifs et son projet d'animation.

L'animateur devra accompagner l'enfant dans une démarche de respect, d'écoute. Toujours privilégier les explications calmes plutôt que les sanctions, la convivialité, le sourire et la bonne humeur

L'animateur permet aux enfants de donner leur avis sur le fonctionnement général du séjour en instaurant des temps de parole participatif et équitable

L'enfant est en vacances mais pas l'animateur, même s'il doit également pouvoir prendre du plaisir.

L'animateur reste le référent du groupe lors des sorties et continue d'assurer la protection affective, morale et physique, tout en facilitant la relation avec l'intervenant.